



Taxe supplémentaire sur le loyer

Par **cram**, le **05/11/2008** à **09:49**

bonjour

je viens de recevoir mon loyer pour le mois et il est ajouté 124 euros sous l'intitulé "taxe ordures ménagères 2008" !! je dois les appeler pour en savoir plus je pense qu'il s'agit de la facturation de l'évacuation d'encombrants. sont-ils dans leurs droit ?

merci de votre aide

Par **Marion2**, le **05/11/2008** à **10:11**

Bonjour,

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères correspond aux passages du camion-poubelle et il est normal que cette taxe soit due par le locataire.

Par **cram**, le **05/11/2008** à **10:44**

merci

j'avais vu que la question était déjà posée un peu plus bas mais j'ai pas su retirer ma question.

encore merci pour vos réponses